

À publier immédiatement

RAPPORT SUR LA VULNÉRABILITÉ POPULATIONNELLE RÉGIONALE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Rimouski, le 12 juin 2023 – La Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent dévoile aujourd’hui son rapport sur la vulnérabilité populationnelle régionale aux changements climatiques (VRAC). Ce rapport est le fruit d’une importante réflexion sur les changements climatiques qui représentent, selon l’Organisation mondiale de la santé, la plus grande menace de santé du 21^e siècle.

Au Bas-Saint-Laurent, on prévoit une augmentation de l’intensité et de la fréquence de plusieurs phénomènes climatiques comme la chaleur, les feux de végétation, l’érosion côtière, les inondations, les précipitations extrêmes, les allergènes et les vecteurs de maladies. Ces phénomènes ont de nombreux effets sur la santé des populations, particulièrement sur celles dites « sensibles » (enfants, personnes âgées, personnes isolées socialement, travailleurs extérieurs, etc.).

À travers ses interventions entourant la réduction des inégalités de santé, la promotion d’environnements favorisant de saines habitudes de vie, la prévention des traumatismes, des maladies infectieuses et chimiques d’origine environnementale ou encore la surveillance des impacts sur la santé des aléas climatiques, la Santé publique contribue à l’atténuation et à l’adaptation aux changements climatiques, en plus d’œuvrer à un monde plus juste et plus sain. Toutefois, l’adaptation aux changements climatiques est un enjeu complexe. Mais sous la loupe de la santé et de l’équité, ce défi pourrait représenter l’occasion d’envisager un avenir respectueux des limites planétaires, tout en améliorant simultanément la santé et le bien-être de la population.

L’évaluation de la vulnérabilité de la population du Bas-Saint-Laurent aux changements climatiques servira d’assise aux discussions à venir autour du « PARC », le Plan d’adaptation régional de santé publique en changements climatiques. À travers ce plan, la Santé publique régionale souhaite poursuivre son engagement envers la santé de la population du Bas-Saint-Laurent et envers une vision collaborative de l’action en santé, à l’aube des bouleversements qui l’attendent.

Dans cette optique, la Direction de la santé publique s’associe avec le Conseil régional de l’environnement du Bas-Saint-Laurent dans la création d’une Table régionale d’adaptation au climat pour soutenir la planification d’actions durables et équitables avec différents partenaires.

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget global de 1,09 G\$ (incluant les coûts en lien avec la COVID-19), le CISSS emploie quelque 9900 employés, peut compter sur 542 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

– 30 –

Information :
Gilles Turmel
Conseiller aux relations médias
CISSS du Bas-Saint-Laurent
418 318-4751